



Le Syndicat des Pilotes d'Air France

Roissy, Orly, le 11 août 2023

Consigne de non-substitution :

Grève tout pilote AF-TO sous préavis d'Alter pour les 18 et 19 août 2023

Nos collègues du syndicat Alter ont décidé d'un arrêt de travail de deux jours, les 18 et 19 août, c'est-à-dire la semaine prochaine.

Nous avons eu plusieurs échanges syndicaux coordonnés, tant sur le sujet que sur l'environnement global qui motive le préavis déposé.

Si nous partageons largement l'analyse de la situation faite par ce syndicat, nous n'avons pu converger dans le temps imparti sur la nécessité de nous associer à ce mot d'ordre.

Nous ne pouvons qu'afficher notre soutien à nos collègues et vous demandons donc de ne pas vous substituer à eux.

CONSIGNE :

Le SPAF demande aux pilotes Air France ou Transavia de ne pas se substituer, de façon directe ou indirecte, à nos collègues pilotes AF et TO en arrêt de travail les 18 et 19 août 2023.

N'acceptez aucune modification de planning qui vous amènerait effectuer un vol non programmé sur le réseau AF ou TO pendant et autour des périodes citées.

Le Bureau du SPAF